

Conseil d'administration Séance du 29 avril 2024

ACTE ADMINISTRATIF Acte 19/2024	QUESTIONS BUDGETAIRES		
	Orientations budgétaires		

Vu les articles L.712-1 à L.712-6 modifiés du code de l'éducation Vu l'article L.719-7 du code de l'éducation Vu l'article R.719-64 du code de l'éducation

Le Conseil d'administration approuve les orientations budgétaires 2025.

Document annexé.

A Saint Etienne le 30 avril 2024 Le Président du Conseil d'Administration, Président de l'Université,

Florent PIGEON

POUR: 28 CONTRE: 0 ABST: 0





Les orientations fondamentales de construction du budget

Déclinaison des orientations budgétaires 2025

- Masse salariale
- Fonctionnement hors MS
- Recettes
- Investissements



Les principes de construction budgétaire 2025

- Faire du budget la traduction des priorités politiques.
- Mobiliser les marges disponibles pour consolider le travail accompli depuis 3 ans dans certains secteurs et continuer de déployer les orientations stratégiques.
- Maitriser les impacts et risques financiers d'un contexte économique et de finances publiques très particulier.
- Anticiper les nouveaux critères de soutenabilité financière de l'Établissement : fonds de roulement, trésorerie, poids des charges de personnel.
- La construction du budget 2025 tiendra compte de l'intégration du budget de l'ENSASE dans le cadre du passage possible à l'EPE.



Les principaux indicateurs de gestion (base CF 2023)

	UJM 2019	UJM 2020	UJM 2021	UJM 2022	UJM 2023
Solde budgétaire	1 437 637€	11 788 774€	1 734 213€	-334 035€	-3 253 531€
Résultat	3 660 442€	4 479 770€	6 202 773€	2 388 590€	532 983€
CAF	8 525 243€	9 212 858€	10 304 681€	7 255 114€	5 314 984 €
Variation du fonds de roulement	5 892 662€	3 332 252€	4 796 238€	4 437 207€	6 710 253 €
Niveau du fonds de roulement	24 767 847€	28 100 099€	32 896 337€	37333 544€	44 043 797 €
En nombre de jours	72	82	91	95	107
Niveau de Trésorerie	24 914 636€	35 154 110€	39 785 818€	38 134 566€	36 065 020 €
En nombre de jours	72	102	110	97	88
Poids des charges de personnel (charges de personnel / produits encaissables)		80.96%	78.69%	78.41%	79,66%



La masse salariale

- La poursuite de la mise en œuvre du RIPEC, compensée par la dotation établissement.
- Les effets en année pleine d'une campagne d'emplois contractuels raisonnable et d'une campagne d'emplois titulaires dynamique et créatrice de nouveaux supports.
- Un coût de revoyure du RIFSEEP à préciser.
- L'hypothèse d'une absence de revalorisation salariale de l'État (compensée ou non) après deux années ponctuées de mesures avec un important reste à charge.



+2 % à 4%



Les dépenses de fonctionnement hors masse salariale

- Une réduction du taux d'inflation qui doit se traduire par une moindre progression de nos charges de fonctionnement.
- Une stabilisation des prix d'achat de l'électricité et du gaz qui, conjuguée à la confirmation d'une baisse de consommation, devrait conduire à une diminution de nos charges en fluides.
- Un objectif de stabilisation sur la quasi-totalité des postes de fonctionnement (hors masse salariale).
- Les premiers effets de la politique d'optimisation des achats.



+0 % à 2%



Les investissements

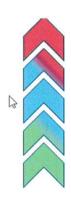
- Le démarrage des opérations immobilières « Métare »
- L'entrée en phase études du CPER Tréfilerie « bâtiment D »
- La poursuite de notre Plan Pluriannuel d'Investissement en faveur du soutien aux périmètres formation et recherche et à la transition énergétique de l'Établissement.

Université Jean Monnet Saint-Étienne

Déclinaison des orientations budgétaires 2025

Les recettes

- L'hypothèse d'une SCSP en faible progression agrémentée d'un financement complémentaire via le contrat d'objectifs et de moyens et de performance (COMP).
- Au regard du CF 2023, la confirmation de l'approche d'un plateau en matière de recettes propres (ressources de l'apprentissage, recherche.).
- La capacité à développer des actions en cours d'expérimentation ou de développement: micro-certification, réforme VAE, meilleure politique de valorisation de notre patrimoine matériel.



+2% à +4%